

BILAN D'ACTIVITÉ ANNÉE 2024



**ASSOCIATION
AMBROISE
CROIZAT**

BILAN D'ACTIVITÉ ANNÉE 2024



SOMMAIRE

ÉDITO	07
PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE SES MISSIONS	09
L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES	10
NOS PARCOURS	12
PÔLE QUALIFIANT	12
• FILIÈRE ÉLECTRONIQUE - INDUSTRIELLE	14
• FILIÈRE INFORMATIQUE	15
• FILIÈRE ADMINISTRATION ET COMMERCIAL	16
PÔLE PROJET	18
• EN ACCÈS 5	19
• EN RAN	19
• EN FLE	19
• ATELIERS AMIS	20
• EN ARCC	20
• EN OPEN	20
• EN RSP	21
• EN PROJET ISE	21
PUBLIC ACCUEILLI EN 2024	22
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES	22
MOYENNE D'ÂGE	22
NIVEAU D'ÉTUDES	22
SITUATION PROFESSIONNELLE	23
SITUATION FINANCIÈRE	23
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	23
LA SANTÉ DES STAGIAIRES	24
TYPE DE PATHOLOGIES	24
CUMUL DES PATHOLOGIES	24
LES ACTIONS MENÉES EN PRÉVENTION EN SANTÉ	25
QUALITÉ	26
INFORMATIONS PRÉALABLES, ADMISSION, ACCUEIL	26
ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-PSYCHO-SOCIAL	27
RESTAURATION, HYGIÈNE, LOCAUX	28
FORMATION ET INDIVIDUALISATION DU PARCOURS	29
RECHERCHE D'EMPLOI, ÉLABORATION DU PROJET	30
TAUX D'INSERTION	31
QUALIOPi ET HAS	32
EN RÉSUMÉ	34

ÉDITO



L'année 2024 s'inscrit dans la continuité des transformations engagées au sein de notre association et de nos établissements Masson-Timbaud. Elle a constitué une étape importante de consolidation, marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction inscrite dans une démarche de continuité, de stabilité et de renforcement des orientations stratégiques existantes.

Dans un contexte en constante évolution, l'établissement a poursuivi un travail de fond visant à conforter son cœur de métier d'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle, tout en accompagnant les équipes face aux évolutions organisationnelles, réglementaires et sectorielles. Le renforcement du management de proximité, notamment à travers la mise en place de coordinateurs par filière, a permis d'améliorer la lisibilité de l'organisation, de soutenir les professionnels au plus près du terrain et de favoriser une coopération accrue entre les services, au bénéfice de la qualité de l'accompagnement des stagiaires.

Malgré des tensions persistantes sur certaines filières de formation et des difficultés de recrutement, en particulier dans les secteurs médico-psycho-social et pédagogique, l'établissement a maintenu une offre de formations qualifiantes adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap. Le regroupement progressif des filières par site, bien que complexe sur le plan organisationnel, s'inscrit dans une logique de structuration, d'optimisation des parcours et de sécurisation des apprentissages.

L'année 2024 a également été fortement mobilisatrice en matière de qualité. Les équipes se sont engagées activement dans la préparation de l'évaluation HAS, démarche structurante au service de l'amélioration continue des pratiques professionnelles. Par ailleurs, le renouvellement de la certification Qualiopi, obtenu avec succès, vient reconnaître la qualité du travail collectif mené en matière d'ingénierie de formation, d'accompagnement des parcours et de conformité aux exigences réglementaires.

L'accompagnement individualisé des stagiaires demeure au cœur de nos priorités. La co-construction des projets professionnels, fondée sur la participation active des usagers, l'adaptation des parcours et le dialogue pluridisciplinaire, mobilise l'ensemble des équipes et s'inscrit pleinement dans le cadre du décret du 2 octobre 2020, réaffirmant notre rôle dans la sécurisation des parcours et l'insertion professionnelle durable.

Les évolutions à venir, notamment le renforcement de l'articulation avec France Travail, les CDAPH et l'ouverture à de nouveaux publics, invitent l'établissement à poursuivre le développement de partenariats et à diversifier ses modalités d'intervention. Fidèles à nos valeurs, nous abordons ces perspectives avec engagement et responsabilité, convaincus que la mobilisation collective des équipes demeure un levier essentiel pour répondre aux enjeux actuels et à venir.

**Denis
REYNAUD**

Direction de l'Orientation
et de la Formation

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE SES MISSIONS

L'établissement Masson-Timbaud intervient auprès d'adultes en situation de handicap, quels que soient leurs limitations de santé, sensorielles, motrices, mentales, psychiques ou cognitives. En tant qu'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP), il accompagne les personnes à différentes étapes de leur parcours de vie, en articulant accompagnement médico-social et insertion professionnelle durable.

L'action de l'établissement s'inscrit dans un cadre structurant, fondé sur les principes d'autodétermination, d'individualisation des parcours, d'évaluation continue du fonctionnement et de coordination des interventions. Ce référentiel guide l'ensemble des pratiques professionnelles et vise à sécuriser les trajectoires des personnes accompagnées, dans un contexte réglementaire et organisationnel en constante évolution.

La co-construction du projet personnalisé constitue le socle de l'accompagnement. Élaboré avec la personne, ce projet intègre ses choix, ses capacités, ses besoins et son environnement. Il place la personne accompagnée comme actrice de son parcours de réadaptation et d'insertion, dans le respect de ses droits, de son consentement et de sa participation active, en cohérence avec les orientations rappelées dans l'édito.

Les parcours s'appuient sur des évaluations fonctionnelles régulières, couvrant l'ensemble des domaines nécessaires à l'insertion professionnelle : communication, cognition, habiletés sociales, régulation émotionnelle, sensorialité et santé. Ces évaluations sont contextualisées dans les environnements de vie, et notamment professionnels, afin d'ajuster les accompagnements, de prévenir les ruptures et de sécuriser les parcours.

L'insertion professionnelle constitue un levier central d'autonomie et de participation sociale. Les pratiques de l'établissement reposent sur la valorisation des compétences des personnes accompagnées, y compris celles issues de leurs centres d'intérêt, pour construire des parcours individualisés, progressifs et adaptés. La réadaptation pro-

fessionnelle s'appuie sur des formations ajustées, des mises en situation professionnelles graduées et une articulation étroite avec le milieu ordinaire de travail et les partenaires de l'insertion.

La coordination des parcours représente un enjeu majeur de l'accompagnement. Le professionnel référent assure la continuité des interventions, la cohérence des actions et la lisibilité du parcours pour la personne accompagnée. Cette fonction s'inscrit pleinement dans les missions de l'ESRP, notamment dans les interfaces avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux, institutionnels et les employeurs, en écho aux orientations de structuration rappelées dans l'édito.

La gestion des situations complexes et des comportements-problèmes est abordée dans une logique d'analyse fonctionnelle, visant à en comprendre les causes – surcharge sensorielle, difficultés de communication, facteurs de stress ou de santé – afin d'adapter les réponses professionnelles et les environnements, plutôt que de recourir à des approches uniquement symptomatiques.

Enfin, l'action de l'établissement repose sur une approche pluridisciplinaire mobilisant des pratiques psychoéducatives, cognitivo-comportementales et de remédiation cognitive. Les modalités de communication et d'accompagnement sont régulièrement ajustées afin de favoriser l'expression des choix, la compréhension des enjeux et l'engagement des personnes dans leur parcours.

Ainsi, l'établissement Masson-Timbaud inscrit ses missions dans une logique de parcours coordonné, individualisé et centré sur les compétences, en cohérence avec les orientations stratégiques portées en 2024, afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes accompagnées.

Notre spécificité repose sur un accompagnement individualisé, adapté et interdisciplinaire et une prise en charge sanitaire et sociale des stagiaires tout au long du parcours de formation.

Le pôle Médico-Psycho-Social (MPS) et l'équipe pédagogique travaillent ensemble pour :

- Identifier les freins d'ordre médico-psycho-sociaux et techniques pour accompagner le projet de formation,
- Décider avec le ou la stagiaire des solutions possibles,
- Définir la mise en œuvre de ces décisions,
- Noter les progrès de chacun.e,
- Faire le point sur les recherches de stages ou recherches d'emploi

L'équipe médico-psycho-sociale :

- Prend en charge les problématiques psycho-sociales et de santé des stagiaires
- Contribue à la réinsertion professionnelle et sociale des stagiaires au travers un travail interdisciplinaire avec les formateurs
- Apporte un accompagnement tout au long de la formation du stagiaire

Elle est constituée de :

- Médecins généralistes
- Rhumatologue
- Psychiatres
- Infirmières
- Secrétaires sociales
- Assistants-es sociaux-les
- Psychologues clinicien-nes
- Ergothérapeutes
- Ergonome

L'équipe pédagogique :

A la conviction que personne n'arrive sans savoirs et sans connaissances, se base sur des mises en situation de :

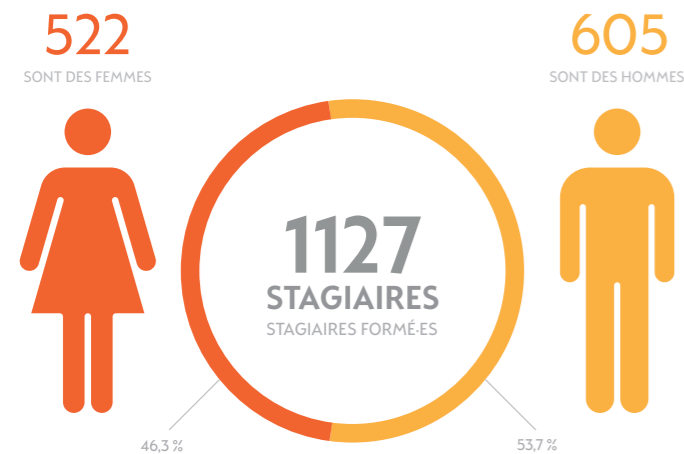
- Travail collectif
- Travail en autonomie
- Approche individuelle
- Suivi différencié entre les pôles projet et qualifiant

La construction du projet professionnel, la recherche d'un emploi, la rédaction d'un CV font partie de la formation : psychologues du travail et chargé-es d'insertion professionnelle sont pleinement associé-es à l'équipe pédagogique

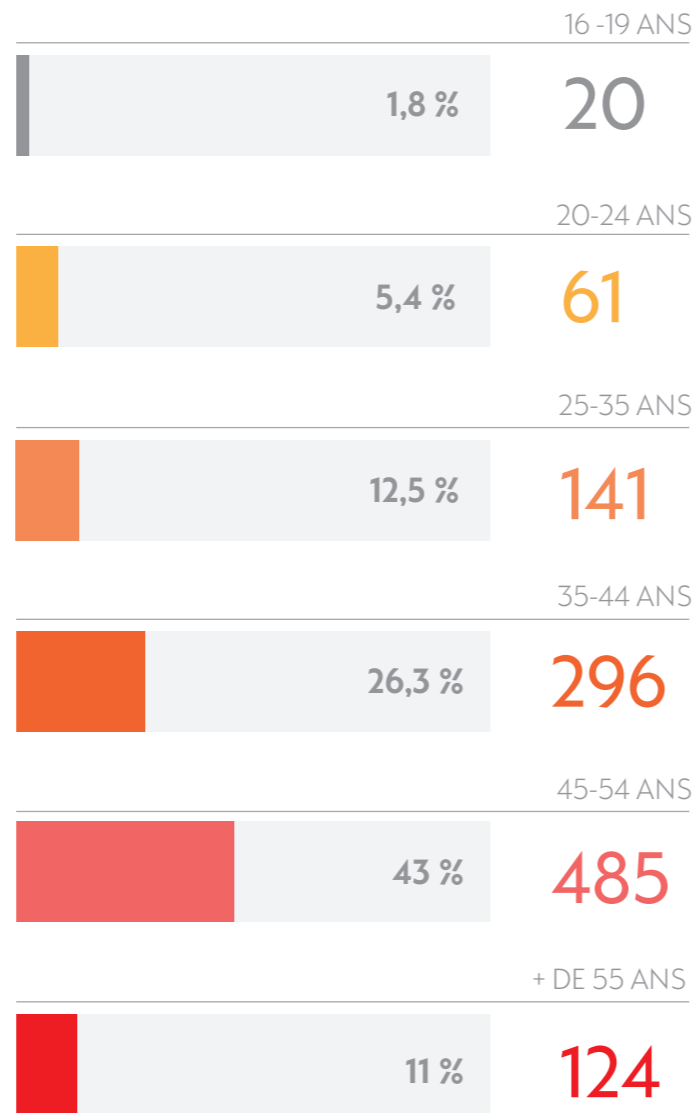
Elle est constituée de :

- Formateur-rices ressources (français, mathématique, bureautique) et métier
- Chargé-es d'accompagnement au projet professionnel
- Chargé-es d'insertion professionnelle Psychologues du travail

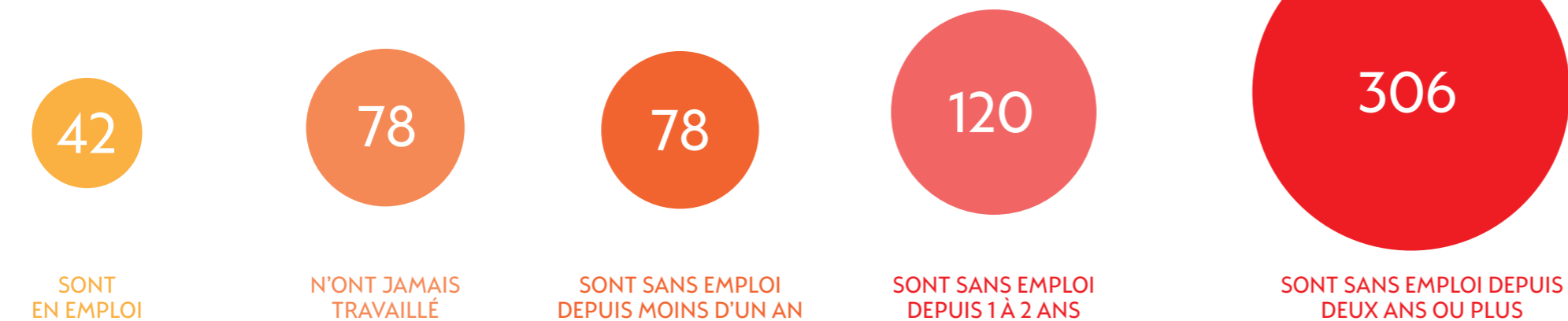
L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES



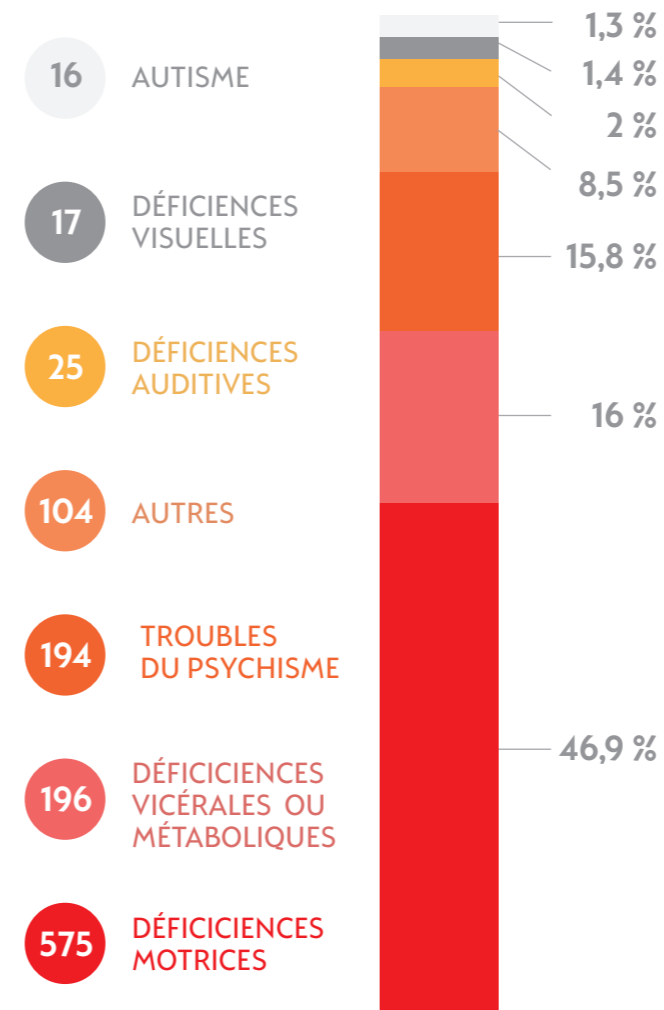
NIVEAU D'ÉTUDES DES PERSONNES REÇUES



SITUATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES REÇUES



TYPES DE PATHOLOGIES DES PERSONNES REÇUES



CUMUL DES PATHOLOGIES



SITUATION FINANCIÈRE DES PERSONNES REÇUES





· Agréments :

17 Titres professionnels

· Nombre total d'heures de formation :

451 557 heures

· Nombre total de jours de formation :

72 835 jours

· Nombre total de stagiaires accueilli-es en entreprise :

312 stagiaires

· Taux de réussite au titre :

93 %

· Taux de participation :

95 %

· Nombre total d'heures en entreprise :

44 100 heures

· Nombre total de jours en entreprise :

1 260 jours

FAITS MARQUANTS

- Révision de 5 millésimes de Titres professionnels
- Fin des passages d'examen en épreuves de synthèses finale pour un passage en certificats de compétences professionnelles (de 2 à 4 suivants les titres professionnels)
- Taux d'insertion professionnelle général **53 %**

Nature du contrat de travail à l'issue de l'insertion :

73 stagiaires ont signé un **CDI**.

38 stagiaires ont signé un **CDD**.

	NOMBRE DE STAGIAIRES EN FORMATION DANS L'ANNÉE 2023 EN MOYENNE	TAUX DE PRÉSENTATION À L'EXAMEN	TAUX DE RÉUSSITE
IDI	31 STAGIAIRES	100 %	100 %
ADRN	42 STAGIAIRES	97 %	100 %
TRI	14 STAGIAIRES	92 %	92 %
TSSR	40 STAGIAIRES	97 %	100 %
AMCE	37 STAGIAIRES	100 %	68 %
MCIEEE	17 STAGIAIRES	94 %	100 %
EMCM	32 STAGIAIRES	95 %	59 %
TMTSSI	8 STAGIAIRES	100 %	100 %
TMI	12 STAGIAIRES	100 %	100 %
EAA	107 STAGIAIRES	90 %	97 %
EAA-DA	11 STAGIAIRES	73 %	100 %
SA	20 STAGIAIRES	100 %	100 %
SAMS	33 STAGIAIRES	90 %	100 %
CA	68 STAGIAIRES	96 %	95 %
GP	14 STAGIAIRES	93 %	85 %
CRCO	3 STAGIAIRES	100 %	100 %
CV	5 STAGIAIRES	75 %	92 %

FILIÈRE ÉLECTRONIQUE - INDUSTRIELLE

Cette filière regroupe l'ensemble des formations qualifiantes en électronique industrielle, orientées vers la fabrication, l'intégration, le câblage et la maintenance de systèmes électroniques, préparant à des métiers techniques très demandés dans l'industrie.

Objectif global : Accompagner chaque stagiaire vers l'acquisition de compétences techniques et pratiques en électronique, compatibles avec des limitations de santé, mais répondant aux standards du secteur industriel.

FORMATIONS CERTIFIANTES EN ÉLECTRONIQUE

Ces parcours mettent l'accent sur les situations de production industrielle, la pratique des outils et technologies, et l'intégration en entreprise.

Formations proposées :

• **Agent-e de fabrication et d'intégration en électronique (AFIE)**

Câbler et assembler des sous-ensembles électroniques.

Niveau 2 (Qualifiant)

• **Agent-e de montage & câblage en électronique (AMCE)**

Réaliser des opérations de montage, de câblage et de connexion de cartes électroniques.

Niveau 3 (CAP-BEP)

• **Monteur-se câbleur-se intégreur-ice en équipements électroniques électrotechniques (MCIEEE)**

Préparer et réaliser le câblage et l'intégration d'équipements électroniques électrotechniques.

Niveau 3 (CAP-BEP)

• **Technicien.ne électronicien-ne de montage, contrôle & maintenance (EMCM)**

Assurer le montage, le contrôle et la maintenance d'éléments électroniques complexes.

Niveau 4 (BAC)

• **Technicien-ne de maintenance et travaux en systèmes de sécurité incendie (TMTSSI)**

Intervenir sur des systèmes de sécurité incendie intégrés et électroniques.

Niveau 4 (BAC)

FORMATIONS CERTIFIANTES EN INDUSTRIE

Formations proposées :

• **Électricien-ne d'installation et de maintenance des systèmes automatisés (EIMSA)**

Installer et mettre en service des équipements automatisés.

Assurer la maintenance d'équipements automatisés.

Niveau 3 (CAP-BEP).

• **Technicien-ne de maintenance industrielle (TMI)**

Réparer des éléments électrotechniques, pneumatiques, mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel.

Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement et former l'exploitant.

Effectuer la maintenance préventive et proposer des améliorations.

Niveau 4 (Bac)

Points forts de cette filière

- Des plateaux techniques au plus près des conditions de l'industrie : équipements, outillage et pratiques professionnelles.
- Des plateaux de production électronique modernisés et alignés avec les exigences professionnelles.
- Une progression structurée débutant par une phase préparatoire, puis des périodes en entreprise.
- Des stages intégrés favorisant une insertion professionnelle durable.

Taux de réussite aux examens

88%

FILIÈRE INFORMATIQUE

Cette filière forme aux métiers du numérique, de l'informatique et des réseaux, avec des parcours qualifiants certifiés par l'État. Les formations s'adressent à des personnes en situation de handicap (RQTH) et sont construites pour favoriser l'insertion professionnelle durable.

Objectif global : Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences techniques indispensables dans les domaines :

- Du reconditionnement numérique.
- De l'administration de systèmes et infrastructures.
- Du support informatique, de l'exploitation des réseaux.

Chaque parcours est pensé pour être compatible avec les limitations de santé de chacun, avec des plateaux techniques adaptés et des aménagements pédagogiques possibles.

Formations proposées :

• **Agent-e de reconditionnement numérique (ADRN)**

Maîtriser le déploiement, la maintenance et la remise en service des équipements numériques (micro-ordinateurs, périphériques, postes clients).

Niveau 3 (CAP/BEP) ou équivalent.

• **Technicien-ne Assistance Informatique (TAI)**

Assurer le support technique aux utilisateurs, intervenir sur les postes clients, résoudre des incidents matériels ou logiciels, configurer des environnements, réseaux de proximité, etc.

Niveau 4 (BAC)

• **Technicien-ne réseaux IP (TRI)**

Objectif : construire, gérer et maintenir des réseaux informatiques IP, maîtriser les composants réseau, protocoles, infrastructure, sécurité de base des réseaux.

Niveau 4 (Bac).

• **Technicien-ne supérieur-e systèmes et réseaux (TSSR)**

Objectif : administrer des systèmes complexes et réseaux, exploiter serveurs, sécuriser des infrastructures, automatiser des tâches, gérer des services réseaux et systèmes.

Niveau 5 (BAC + 2)

Points forts de cette filière

La filière informatique propose une offre complète et progressive, allant :

- De l'accès aux métiers du support informatique,
- Vers des compétences réseaux et systèmes avancées,
- Jusqu'à des certifications professionnelles reconnues.

Taux de réussite aux examens

98%

FILIÈRE ADMINISTRATION ET COMMERCIAL

Ce pôle regroupe l'ensemble des formations qualifiantes dédiées aux métiers administratifs et commerciaux, construites pour accompagner des personnes en situation de handicap vers une insertion durable et adaptée au monde professionnel.

Objectif global : Accompagner chaque stagiaire vers l'acquisition de compétences opérationnelles certifiantes, en cohérence avec les :

- Besoins réels du marché de l'emploi,
- L'aspirations personnelles et les capacités de chacun,
- Les exigences de performance dans les environnements administratifs et commerciaux.

FORMATIONS CERTIFIANTES SUR LES MÉTIERS ADMINISTRATIFS

Formations proposées :

• **Employé-e administratif-ve et d'accueil (EAA)**

Réaliser des missions polyvalentes de secrétariat et d'accueil.

Niveau 3 (CAP-BEP)

• **Employé-e administratif-ve et d'accueil - dispositif aménagé (EAA-DA)**

Version adaptée du parcours pour personnes nécessitant un aménagement pédagogique.

Niveau 3 (CAP-BEP)

• **Secrétaire assistant-e (SA)**

Gérer des activités administratives, organisation de dossiers et support opérationnel.

Niveau 4 (Bac)

• **Secrétaire assistant-e médico administratif-ve (SAMA)**

Ajouter une dimension d'accueil et de coordination dans le secteur social ou médical.

Niveau 4 (Bac)

FORMATIONS CERTIFIANTES SUR LES MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

Formations proposées :

• **Comptable assistant-e (CA)**

Maîtriser les opérations courantes de comptabilité et de gestion financière.

Niveau 4 (Bac)

• **Gestionnaire de paie (GP)**

Le-la gestionnaire de paie est la personne incontournable de la gestion de la paie et du suivi administratif du personnel. Il-elle possède un rôle d'information et de conseil à l'interne comme à l'externe.

Niveau 5 (Bac + 2)

FORMATIONS CERTIFIANTES SUR LES MÉTIERS COMMERCIAUX

Les parcours commerciaux visent à développer des compétences relationnelles et stratégiques pour des environnements de vente ou de service.

Formations proposées :

• **Conseiller-ère de vente (CV)**

Conseiller, vendre et fidéliser la clientèle en point de vente.

Niveau 4 (Bac)

• **Conseiller-ère relation client à distance (CRCD)**

Assurer le conseil, la fidélisation et la résolution des demandes via canaux à distance.

Niveau 4 (Bac)

NOS PARCOURS DE FORMATION CERTIFIANTES

Agrément : de **575** stagiaires

Nombre total d'heures de formation : **451 557**

Nombre total de jours de formation : **72 835**

Nombre total de stagiaires accueillis en entreprise : **481**

Nombre total d'heures en entreprises : **44 100**

Nombre total de jours en entreprise : **1 260**

NOS FORMATIONS

Tertiaire : 7 formations (4 CA - 2 SAMS -5 EAA, 1 EAA DA -1 SA -1 GP -1 CRCD -1 CV)

Informatique : 5 formations (1 IDI - 1 ADRN - 3 TAI - 1 TRI - 3 TSSR)

Electro/Indus. : 6 formations (2 EMCM - 2 AMCE - 2 MCIEEE -1 AFIE - 1 TMI -1 TMTSSI)

Points forts de cette filière

La filière administrative et commerciale propose une offre complète et progressive, allant de :

- L'insertion professionnelle orientée vers des secteurs structurants pour l'emploi.
- La consolidation des compétences administratives, organisationnelles et relationnelles.

- La mise en situation en environnement proche du monde du travail (simulations, stages, mises en pratique).

Taux de réussite aux examens

94%



Au cours de l'année 2024, nous avons accueilli **346 nouveaux stagiaires** sur le Pôle Projet au sein de l'ESRP Masson-Timbaud, répartis comme suit, sur 9 dispositifs :

5 sections en Accès 5
(111 stagiaires)

5 sections en RAN
(65 stagiaires)

6 sections en FLE
(69 stagiaires)

1 section Atelier en AMIS
(12 stagiaires)

1 section ALPHA
(10 stagiaires)

2 sections Projet ISE
(18 stagiaires)

2 sections en RSP
(19 stagiaires)

25 stagiaires en Open

17 stagiaires en ARCC

SUR L'ANNÉE 2024,

644

ACCOMPAGNEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LE PÔLE PROJET DU SITE MASSON-TIMBAUD.

Sur la même période, **298 stagiaires ont quitté l'établissement :**

5 sections Accès 5
(109 stagiaires)

4 sections RAN
(53 stagiaires)

1 section Atelier AMIS
(10 stagiaires)

5 sections FLE
(59 stagiaires)

2 sections Projet ISE
(19 stagiaires)

1 section en RSP
(6 stagiaires)

28 stagiaires en Open.

16 stagiaires sur le dispositif ARCC

EN ACCÈS 5

Sur les **109 stagiaires** sortis de formation en 2024, **98 (89%)** ont mené l'action jusqu'à son terme et **11 personnes** ont quitté l'action avant la date de fin l'action dont pour raisons médicales et pour emploi.

Sur les **98 personnes** ayant terminé l'action, **94 (95%)** ont construit et validé un projet socio-professionnel, **2** doivent poursuivre ce travail de construction du projet professionnel et pour les **5 autres**, la situation de santé non stabilisée ne leur a pas permis de se positionner avec réalisme dans ce laps de temps de 6 mois. Ils doivent continuer leurs soins.

Pour les 94 ayant formalisé un projet socio-professionnel :

- **76 (78%)** personnes passeront par une formation qualifiante qui leur permettra de mettre en œuvre leur projet professionnel. Pour **31 (41%)** d'entre elles, l'accès à la formation qualifiante devra être précédé d'une remise A Niveau ou d'une action de Français Langue Etrangère.
- **9 (12%)** personnes intégreront une formation professionnalisante,
- **4 personnes** s'orientent vers des activités en ESAT en lien avec leurs limitations de santé,
- **2 personnes** vont s'engager dans une recherche d'emploi. Les compétences acquises dans leur parcours professionnel antérieur sont transférables dans leur nouveau projet,
- **2 personnes** se sont orientées vers le bénévolat,
- **1 personne** a besoin de poursuivre des soins avant une réorientation professionnelle.

EN RAN

Pour les 81 stagiaires qui ont quitté le dispositif de Remise A Niveau en 2024, **76 (94%)** ont mené l'action jusqu'à son terme, **4 stagiaires** a dû interrompre leur parcours pour raisons médicales et **1 stagiaire** a quitté l'action pour raisons familiales.

Sur les 76 stagiaires :

- **66 (86%)** personnes vont intégrer la formation qualifiante nécessaire à la mise en œuvre de leur projet professionnel. Pour **18 (27%)** d'entre elles, la poursuite de l'apprentissage des fondamentaux se fera dans le cadre d'une autre action du Pôle Projet
- **2 stagiaires** vont poursuivre leur parcours d'insertion professionnelle en recherchant une activité en Entreprise Adaptée.
- **3 stagiaires** dont le projet n'avait pas été travaillé en amont de la RAN, vont poursuivre leur parcours en intégrant des actions d'élaboration de projet afin de construire un projet réaliste et réalisable.
- **2 personnes** dont la situation de santé n'est pas encore stabilisée pour envisager la suite de leur parcours, doivent poursuivre leurs soins.
- **2 stagiaires** n'ont pas été soutenus dans leur projet en raison de leur faible progression dans les apprentissages qui ne leur a pas permis d'atteindre les pré requis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante.
- **1 personne** s'est orientée vers une PMSMP.

EN FLE

Sur les **59 stagiaires** ayant quitté l'action en 2024, **55 (93%)** ont mené l'action jusqu'à son terme, **4 stagiaires** a dû interrompre leur parcours pour raisons médicales. **54** se sont présentés à l'examen DELF, et **49** ont été reçus soit **90%**.

ATELIER AMIS

Parmi les **12 stagiaires** qui ont suivi l'action, **10** ont terminé le parcours de formation et **2 stagiaires** ont interrompu le dispositif pour raisons médicales.

Pour les 10 stagiaires ayant mené l'action à son terme, les suites de parcours se déclinent ainsi :

- **5** orientations vers l'ESAT pour permettre à ces jeunes de trouver une insertion qui tienne compte de leurs capacités et de leur rythme
- **1 stagiaire** va reprendre sa prise en charge soins indispensables avant d'envisager une insertion professionnelle. La situation de santé nécessite la mise en place d'un SAVS et une prise en charge thérapeutique.
- **1 stagiaire** va poursuivre en formation qualifiantes pour acquérir les compétences nécessaires à leur choix de projet. Une action de Remise A Niveau préalable est indispensable pour préparer l'entrée en formation qualifiante.
- **1 stagiaire** va bénéficier de l'accompagnement de l'ARERAM dans le cadre de la convention Atouts pour Tous, afin d'être accompagnée vers et dans l'emploi pour accroître ses chances de d'intégration dans l'emploi
- **3 stagiaires** dont la situation de handicap ne permet pas d'envisager à ce jour une orientation professionnelle vont rejoindre des foyers d'accueil polyvalents.

EN ARCC

Sur ce dispositif de 8 mois, organisé en entrées régulières, tous les 2 mois, 15 stagiaires ont terminé leur parcours cette année, et 1 personne a dû interrompre son parcours en raison de l'évolution de sa situation de santé.

Sur les 15 personnes, qui ont mené à bien leur parcours de professionnalisation, 10 personnes ont été embauchées suite au dispositif et 3 ont acquis des compétences et une opérationnalité qui va faciliter et favoriser leur recherche d'emploi, et 2 vont s'engager dans des parcours de formation qualifiante indispensables à la mise en œuvre de leur projet

Sur les 10 personnes embauchées, 3 l'ont été sur des contrats à durée déterminées qui pourront être transformés en CDI si l'activité de l'entreprise se maintient et se développe. Les 7 autres ont été employées en CDI tant dans le secteur privé que dans le secteur public, sur les postes suivants : agent d'accueil, agent administratif, gestionnaire, employé de courrier, conseillère clientèle à distance, agent administratif territorial.

EN OPEN

Sur ce dispositif de 8 mois, organisé en entrées régulières, 4 fois par an, parmi les **28** stagiaires qui ont terminé leurs parcours en 2024, **28** ont mené l'action à leur terme soit **100 %**.

Les **28 stagiaires** ont formalisé une suite de parcours vers une formation qualifiante soit **100 %**.

EN RSP

Parmi **9 stagiaires** qui ont terminé leurs parcours en 2024, **3** personnes ayant dû arrêter pour raisons médicales, **6** ont mené l'action à leur terme (**67%**).

Ces 6 stagiaires ont formalisé un projet socio-professionnel à l'issue de l'action RSP :

- **2 personnes** se sont orientées vers un travail en ESAT (**33%**)
- **1 personne** a eu besoin de reprendre des soins (**17 %**)
- **1 personne** s'est orientée vers un travail en ESAT (**17 %**)
- **1 personne** s'est orientée vers une activité de bénévolat (**17 %**).

EN PROJET ISE

Parmi **19 stagiaires** qui ont terminé leurs parcours en 2024, **4 personnes** ayant dû arrêter pour raisons médicales, **15** ont mené l'action à leur terme (**79%**).

- **8 personnes** se sont orientées vers une formation qualifiante (**53%**).
- **7 personnes** se sont orientées vers un autre dispositif du pôle projet avant une formation qualifiante (**47 %**).

Nombre total de stagiaires accueillis en entreprise en 2024

En ACCES 5 : 139
En Atelier AMIS :14
Projet ISE : 17
Et en RSP : 4

Nombre total de jours en entreprise en 2024

En ACCES 5 : 1258
En Atelier AMIS :134
En Projet ISE : 151
En RSP : 15

Nombre d'entreprises accueillant des stagiaires pour une journée immersion

En Accès 5 : 34
En Atelier AMIS : 2
En Projet ISE : 6
En RSP : 2

Nombre d'entreprises accueillant des stagiaires pour période entreprise

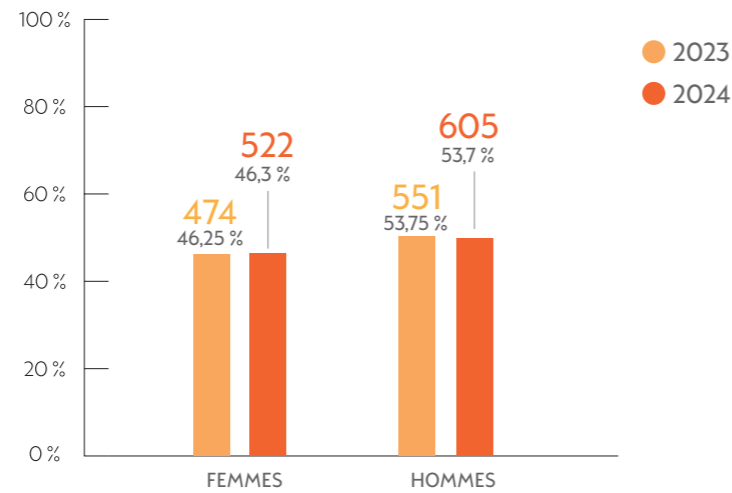
En Accès 5 : 119
En Atelier AMIS :11
En Projet ISE :18
En RSP : 2

PUBLIC ACCUEILLI EN 2024

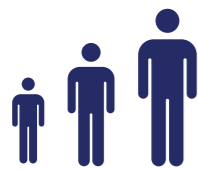
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



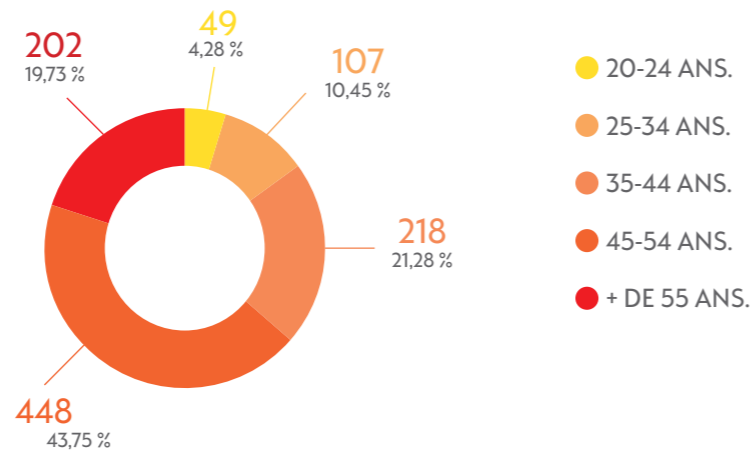
Une proportion plus importante de femmes est à noter par rapport à 2023.



MOYENNE D'ÂGE



En 2024, la moyenne d'âge était de ??,? ans, alors qu'en 2023, elle était de 42,6 ans.

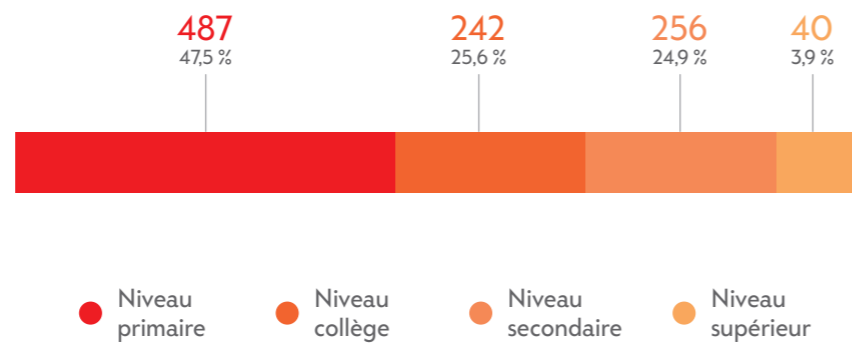


NIVEAU D'ÉTUDES DES PERSONNES REÇUES



Quasi la moitié des stagiaires ont un niveau primaire, cela représente 47,55 % des stagiaires.

Seuls 3,9 % des stagiaires ont un niveau supérieur au bac.

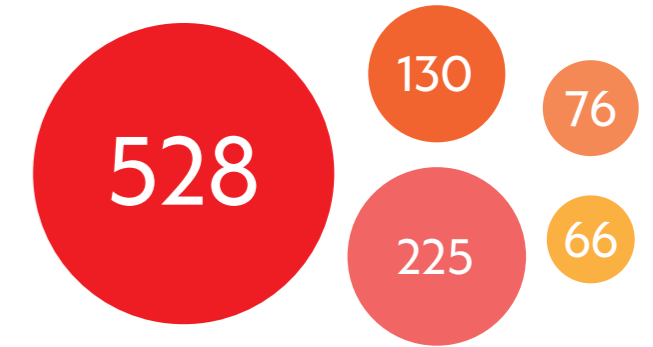


SITUATION PROFESSIONNELLE



Sur les 1024 personnes passées dans l'établissement en 2024, plus de la moitié n'ont pas travaillé depuis plus de 2 ans auparavant.

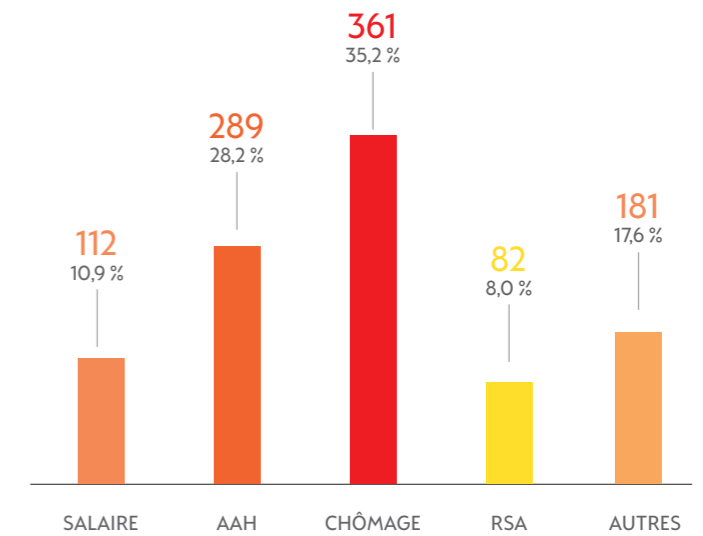
- N'a jamais travaillé.
- En emploi.
- Sans emploi depuis moins d'un an.
- Sans emploi depuis 1 à 2 ans.
- Sans emploi depuis 2 ans ou plus.



SITUATION FINANCIÈRE



Seuls 11 % des stagiaires avaient une activité professionnelle récente avant leur arrivée en formation et des revenus liés au travail. 43,2 % perçoivent une allocation chômage ou du RSA.

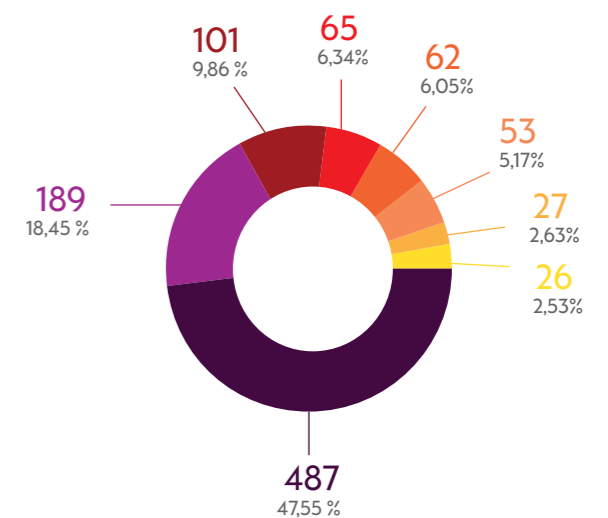


ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



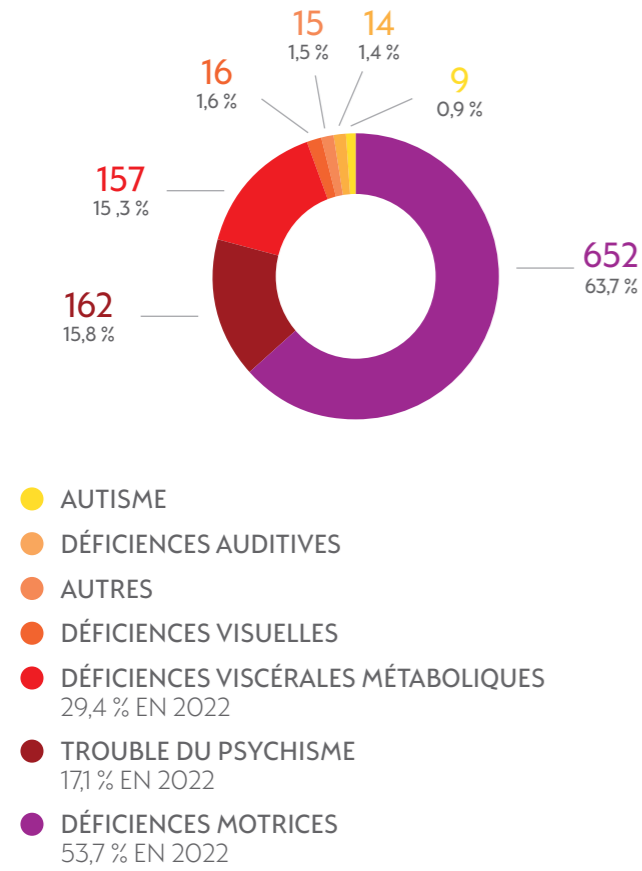
98 % des recrutements sont franciliens dont 47,55 % de Paris.

- ESSONE (91)
- SEINE ET MARNE (77)
- HAUT DE SEINE (92)
- YVELINES (78)
- VAL D'OISE (95)
- VAL DE MARNE (94)
- SEINE SAINT DENIS (93)
- PARIS (75)



LA SANTÉ DES STAGIAIRES

TYPE DE PATHOLOGIES



• Nombre de consultations médicales : **1994 contre 1 217 en 2024**

Cela représente une augmentation de 61%. Nous constatons au fil des mois que de nombreux stagiaires ont des difficultés pour obtenir des rendez-vous chez le médecin. Suite au départ en retraite de nombreux généralistes, ils sont confrontés à la pénurie de médecins généralistes. Par ailleurs, nous notons aussi des délais de plus en plus longs pour obtenir des rdv chez différents spécialistes.

C'est encore plus notable dans le secteur psychiatrique (CMP, hôpital de jour).

- **Actes infirmiers : 2 520** contre 2154 en 2023
Cela représente presque 15% d'augmentation
- **Nombre d'entretiens psy : 1 432** contre 1180 en 2023
Cela représente plus de 20 % d'entretiens en plus.

Les psychologues indiquent que cette augmentation de demandes fait suite à des difficultés dans les relations interpersonnelles entre stagiaires, dans la dynamique des groupes, la gestion des émotions (notamment face à une difficulté, contrariété, frustration...), un certain mal-être (troubles associés...), des violences intrafamiliales mais aussi des difficultés à se repositionner comme apprenant-e (cadre, travail à fournir...) et cognitives (concentration, mémoire...).

Cela entraîne d'emblée une augmentation des échanges avec les équipes de formation, plus de rdv pour des difficultés relationnelles, des relais supplémentaires vers des structures spécifiques (association d'aide aux victimes, Maison des Femmes...), suivis extérieurs ainsi que des échanges avec les référents orienteurs, les structures accompagnant le-la stagiaire dans son projet (Elan, Etap...) et les psychologues/psychiatres.

- **Séances de kiné : 829** contre 839 en 2023
C'est sur ce plan que la stabilité est la plus flagrante mais les demandes ne sont pas toutes honorées. Une seule séance par semaine peut avoir lieu et un choix est fait vers les stagiaires les plus en difficulté.
- **Accompagnements ergothérapeute : 736** contre 407 en 2023 ce qui représente 55 % d'augmentation.
De nombreux aménagements sont effectués, sur avis du médecin à l'entrée puis selon le point de vue des ergonomes lorsqu'ils interviennent de façon collective dans les quelques jours qui suivent les entrées. Les demandes sont importantes mais doivent être cadrées.
- **Nombre d'entretiens service social : 3317** contre 3082 en 2023



Notre équipe pallie de plus en plus souvent à l'absence de service social de secteur. Les stagiaires qui arrivent en formation sont dans des situations de plus en plus précaires liées à l'inactivité de longue durée. Cela impacte directement les différents champs de vie des personnes.

La dématérialisation administrative et principalement celle des préfectures qui ne fonctionne pas bien sont un gros problème pour nos stagiaires déjà en manque d'autonomie pour réaliser ces démarches. Les délais de rendez-vous et de traitement des différents titres de séjour sont de plus en plus longs et impactent directement la formation et la rémunération.

À la fin du parcours de travail de projet, certain-es sont dans l'impossibilité de continuer un parcours qualifiant à cause d'importants problèmes de santé qui génèrent la nécessité de faire de plus en plus de demandes d'Allocation Adulte Handicapé.

De nombreux liens sont faits pendant le parcours de formation et nécessitent des points réguliers avec des partenaires extérieurs (bailleurs, CMP, AS, SAVS...) Par ailleurs, c'est parfois très compliqué de trouver des relais à la sortie de formation pour certains stagiaires.

La diminution du nombre de psycho-orienteurs dans certains départements nous amène à devoir gérer l'orientation des stagiaires vers des suites de parcours, ce qui nous met en position délicate vis-à-vis des MDPH.

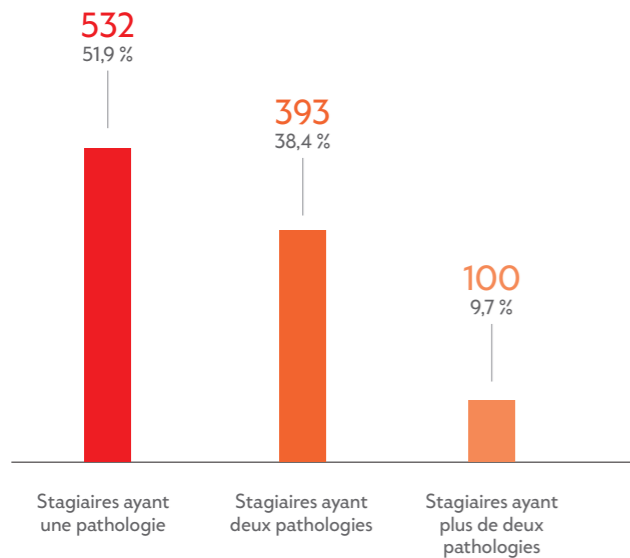
LES ACTIONS MENÉES EN PRÉVENTION EN SANTÉ

Mise en place de 15 séances d'activité physique adaptée sur les 2 sites avec l'association *Moove Toi*. L'objectif est de sensibiliser les stagiaires à l'importance de l'activité physique compatible avec leurs problèmes de santé même s'ils ont tendance à penser le contraire.

Actions de sensibilisation par affichage de messages d'information sur la santé bucco-dentaire, les maladies sexuellement transmissibles et leur prévention, le surpoids, les addictions, la grippe...

Un nouveau groupe multi disciplinaire s'est créé à la fin 2023 pour mettre en place de nouvelles actions de prévention en 2024.

CUMUL DES PATHOLOGIES



QUALITÉ

Notre démarche qualité est **centrée sur la personne accueillie, ses souhaits, ses besoins, ses attentes, ses projets et son accompagnement**. Nous nous appuyons sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé ainsi que sur le référentiel QUALIOPI. Nous promovons une démarche d'amélioration continue de la qualité en recueillant **l'avis des stagiaires**, de leurs délégués et des parties prenantes, **en menant des enquêtes de satisfaction, en analysant collectivement vos retours et en évaluant nos pratiques**.



87%

DES PERSONNES SONT SATISFAITES DE LEUR ACCOMPAGNEMENT EN 2024.

Un chiffre en augmentation de 4,1 % par rapport à l'année 2023

INFORMATIONS PRÉALABLES ADMISSION- ACCUEIL



94,4%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** des informations préalables, de l'admission et de l'accueil.

Un accompagnement administratif clair dès l'admission :
96,9% de satisfaction pour l'accompagnement administratif à l'entrée.

Un déroulement de la formation bien expliquée dès le début :
98,3% de satisfaction sur les informations liées au déroulement de la formation.

Des informations utiles et clairement transmises :
94,3% de satisfaction sur les informations administratives, la formation et les métiers.

Un accueil des services très satisfaisant :
93% de satisfaction pour l'ensemble des services : formation, médico-psycho-social, accueil, restauration.

Les commentaires soulignent un établissement organisé, avec une équipe agréable, bienveillante et investie. d'expérience avec les apprenants

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-PSYCHO-SOCIAL



86,5%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** de l'accompagnement médico-psycho-social.



LES COMMENTAIRES DES PERSONNES INTERROGÉES :

Les retours recueillis relèvent un accompagnement très satisfaisant, porté par des équipes disponibles et investies.

Le suivi social, médical et psychologique est perçu comme structurant et adapté aux besoins des stagiaires.

Plusieurs commentaires soulignent également la qualité de l'écoute, ainsi que l'appui apporté tout au long du parcours de formation.

Ces éléments traduisent une appréciation positive du dispositif d'accompagnement proposé par les équipes de l'ESRP.

LES DEMANDES DES PERSONNES INTERROGÉES :

- Envisager le développement d'une offre de kinésithérapie.
- Poursuivre la formation des professionnels dans la connaissance des différentes pathologies.
- Dynamiser la vie au centre avec plus d'animations, proposer des activités.



74,5%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** de la restauration, de l'hygiène et des locaux.



87%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** de l'accessibilité des locaux.

LES POINTS FORTS :

La qualité des salles de cours et des locaux pédagogiques : 87,8% de satisfaction, ce qui confirme un cadre de formation apprécié.

Des espaces communs jugés satisfaisants : 85,7 % de satisfaction, montrant que les lieux partagés sont bien perçus.

La propreté des locaux sanitaires atteint 79,0% de satisfaction.

Une régulation thermique globalement satisfaisante : 72,5% de satisfaction, même si des écarts sont signalés selon les salles.

Une utilisation majoritaire de la restauration de l'établissement : 63% des répondants utilisent la prestation de restauration interne.

LES DEMANDES DES PERSONNES INTERROGÉES :

- Améliorer la variété et la quantité des repas.
- Faciliter la possibilité d'apporter ses repas.
- Mieux réguler la température dans les salles.
- Poursuivre l'amélioration de la propreté des sanitaires.



89,3%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** de la formation et de l'individualisation de leur parcours.

LES POINTS FORTS :

93,3% de satisfaction **pour les équipements mis à disposition** (matériel, ateliers, informatique...).

Des supports de formation accessibles et de qualité : 96% de satisfaction recueillis.

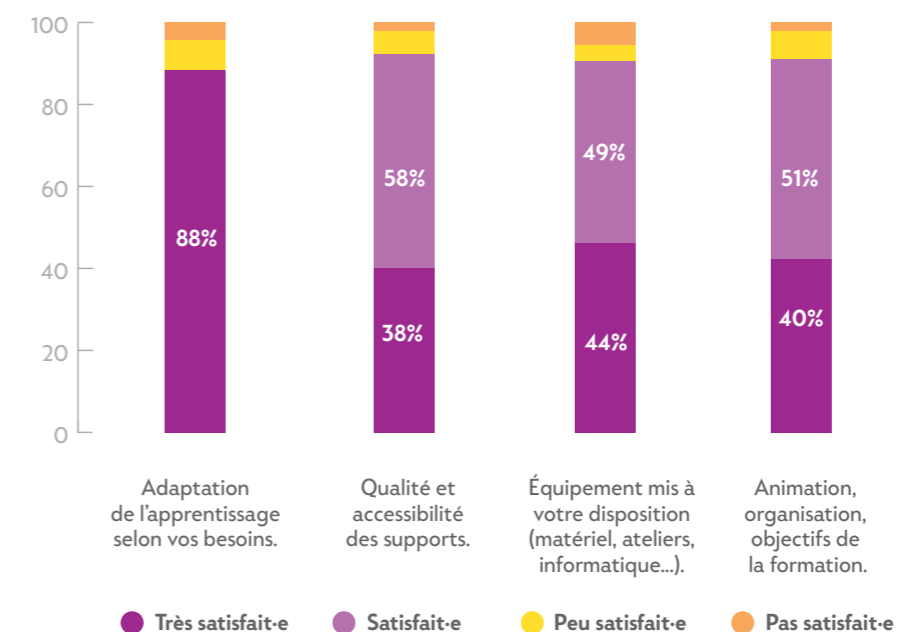
L'animation de la formation atteint 91% de satisfaction et le **contenu de la formation par rapport aux objectifs 86,2%**, ce qui montre la qualité de l'accompagnement pédagogique.

La formation et individualisation du parcours atteint **84,1%** de satisfaction.

Une organisation de la formation jugée satisfaisante : le rythme de travail et le découpage des séquences recueillent **82,0%** de satisfaction.

LES DEMANDES DES PERSONNES INTERROGÉES :

- Renforcer l'accompagnement face aux difficultés pour trouver un stage en entreprise.
- Renforcer l'homogénéité des groupes et l'adaptation des rythmes aux difficultés d'apprentissage.
- Développer les ateliers informatiques réguliers, pour consolider l'acquisition des compétences numériques essentielles





90,8%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** de la recherche d'emploi et de l'élaboration de leur projet professionnel

Soit plus de 10 % de plus que l'année 2023

- Très satisfait-e
- Satisfait-e
- Peu satisfait-e
- Pas satisfait-e



93,5%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** des conditions, des moyens, et de l'accompagnement à la construction du projet professionnel ou des recherches d'emploi.

LES POINTS FORTS :

Des moyens reconnus pour construire son projet professionnel : 95,2% de satisfaction pour les moyens mis à disposition.

Un accompagnement pédagogique solide dans la construction du projet : 90,5% de satisfaction, de la part des stagiaires.

Une formation utile pour le projet professionnel : 90% des répondants estiment que la formation leur a été utile dans leur parcours et permet un regain de

Plusieurs commentaires mettent en avant des **“excellents formateurs”** et un très bon accompagnement individuel apporté par les **CIP**.

LES DEMANDES DES PERSONNES INTERROGÉES :

- Prolonger la durée des formations pour approfondir les apprentissages et préparer pleinement le projet professionnel.
- Renforcer les liens et la mise en relation avec les entreprises et développer les ressources ciblées pour la recherche d'emploi.
- Faciliter l'accès aux interlocuteurs externes pour obtenir des rendez-vous, notamment Cap Emploi.



88%

des stagiaires étaient **très satisfait-es ou satisfait-es** de la mise en relation avec les partenariats.

Soit plus de 16 % de plus que l'année 2023

- Très satisfait-e
- Satisfait-e
- Peu satisfait-e
- Pas satisfait-e



de taux d'insertion global de **3 à 24 mois après la sortie de la formation.**

LES DEMANDES DES PERSONNES INTERROGÉES :

- Renforcer l'organisation et le suivi en fin de formation, afin d'optimiser la transition vers l'emploi
- Poursuivre l'accompagnement vers l'emploi, notamment via des mises en relation avec des entreprises partenaires et avec le MPS.
- Optimiser le suivi individualisé, particulièrement pour les personnes en attente d'orientation ou en difficulté de santé.



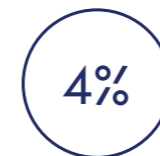
en CDI



en CDD de plus de 6 mois



à temps plein



en contrat aidé



des personnes sortant du pôle projet poursuivent une formation

QUALIOPi ET HAS

Notre association a obtenu le renouvellement de la certification Qualiopi au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Cette certification relative à la qualité de la formation professionnelle atteste de notre respect des attendus tels qu'ils sont définis dans le référentiel national sur la qualité des actions de formation concourant au développement des compétences.

Cette certification Qualiopi assure notre conformité aux différentes exigences de qualité, notre reconnaissance auprès des organismes financeurs, la personnalisation de nos formations en fonction des profils, l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes et efficaces, une démarche qualité dédiée et adaptée, l'intervention de professionnels compétents, la veille permanente dans notre secteur de formation, un processus d'amélioration continue de nos formations.

L'audit de renouvellement Qualiopi s'est déroulé en juillet 2024 pendant quatre journées réparties sur tous les sites.

Aucune non-conformité mineure ou majeure n'a été relevée.

EVALUATION DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Dans le cadre de la préparation à l'évaluation de la Haute Autorité de Santé, notre établissement a engagé une dynamique collective visant à structurer, formaliser et renforcer nos pratiques.

LA COMMISSION BIEN-TRAITANCE ET ÉTHIQUE

La bien-traitance et l'éthique professionnelle s'inscrivent dans une culture partagée du respect de la personne, de sa dignité et de sa singularité, portée par l'ensemble des salariés.

Dans ce cadre, un **collectif inter-établissements et interdisciplinaire** a été mis en place en 2023, associant les services de formation, le MPS, les services généraux, informatiques et administratifs.

Ce groupe de travail a pour objectif de promouvoir et développer la culture de bien-traitance et d'éthique professionnelle, en s'appuyant sur les pratiques existantes et en proposant des actions et outils d'amélioration.

La commission a élaboré avec le Conseil de la Vie Sociale une **charte de Bien-traitance et Éthique** en lien avec les projets des établissements, les valeurs associatives et en référence aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

INTRANET PROFESSIONNEL

En complément, l'établissement a renforcé l'accès aux ressources via son **intranet**, accessible à l'ensemble des professionnels. Celui-ci met à disposition :

- le **plan de gestion de crise et de continuité d'activité** ;
- le **règlement général sur la protection des données (RGPD)** ;
- les **recommandations de bonnes pratiques professionnelles** et leur synthèses ;
- les travaux de la **commission éthique et bien-traitance** ;
- les ressources de la **Haute Autorité de Santé** ;
- ainsi que la démarche qualité et la **certification Qualiopi**.

GESTION DES PLAINTES, RÉCLAMATIONS ET ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

L'établissement a déployé une **application dédiée** permettant de **centraliser le recueil, le suivi et le traitement** de l'ensemble des **plaintes, réclamations et événements indésirables** signalés par les professionnels.

Par ailleurs, chaque stagiaire dispose de plusieurs modalités pour transmettre une plainte ou une réclamation : via un **ordinateur**, un **QR code** ou un **formulaire papier**.

L'accès à cet outil de déclaration est ouvert à **l'ensemble des parties prenantes**, afin de favoriser l'expression des signalements et de garantir leur prise en compte.

LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE DUI

Nous avons engagé le déploiement du projet personnalisé d'accompagnement sur notre plateforme référencée Ségur, intégrée au Dossier Usager Informatisé. Cette démarche vise à :

numériser et centraliser les informations,

faciliter les transmissions et la coordination au sein de l'équipe pluridisciplinaire,

assurer la traçabilité des actions et l'évaluation régulière de la personne accompagnée.

SENSIBILISATION ET FORMATION DES PROFESSIONNELS

130 professionnels ont participé à des sessions de formation portant sur les thématiques suivantes :

l'évolution du cadre de référence de l'accompagnement individualisé des personnes en situation de handicap au sein des structures médico-sociales, à travers les principales étapes réglementaires et législatives (1975, loi du 2 janvier 2002, 2009, 2022) ;

- **les 7 outils issus de la loi 2002-2** et leur déclinaison au sein de l'ESRP, avec un focus particulier sur la **charte des droits et libertés de la personne accompagnée** ;
- les notions de **bien-traitance, d'éthique** et de **prévention de la maltraitance**.

PRÉPARATION ET AUTOÉVALUATION HAS

Par ailleurs, une **autoévaluation conduite dans des conditions proches de l'audit** a mobilisé **90 professionnels et membres de la direction**, répartis en **12 groupes**. Cette démarche a permis d'évaluer les **9 thématiques** retenues selon les méthodes de **l'accompagné traceur, du traceur ciblé** et de **l'audit système**.

Au cours de l'année, une assemblée générale ainsi que plusieurs groupes de travail réunissant les professionnels ont été mis en place ; cette dynamique se poursuivra en 2025.

L'évaluation est programmée début avril 2025 pour un envoi du rapport avant la fin du 1er semestre 2025.

EN RÉSUMÉ

Notre accompagnement est centré sur l'autodétermination, l'évaluation du fonctionnement et la coordination des parcours. Il met en avant la co-construction du projet personnalisé avec la personne, en lien avec ses capacités, ses aspirations et son environnement.

Nos établissements soutiennent une approche orientée vers l'insertion professionnelle, considérée comme un levier d'autonomie. Il préconise des évaluations multidimensionnelles régulières, intégrant les situations de travail, afin d'adapter les parcours de formation et d'emploi.

La coordination des interventions, médico-psycho-sociales et pédagogiques, assurée par un professionnel référent, est essentielle pour garantir la continuité du parcours. La gestion des comportements-problèmes repose sur une analyse fonctionnelle et une prise en compte des facteurs environnementaux. Ces équipes pluridisciplinaires jouent un rôle clé, dans leur formation et l'adaptation des pratiques pour favoriser la participation active et l'inclusion professionnelle des personnes accueillies.



ASSOCIATION
**AMBROISE
CROIZAT**

www.asso-croizat.org

